



Vol a l'étalage en grande surface

Par **yvankah**, le **20/03/2014** à **17:22**

voila avec 3 amis on a été interpellés pour vol a l'étalage dans une grande surface (on est pas fiers bref mes 3 amis on vider leur sac et moi g reussi a sortir la bouteille que j'avais pris de mon sac sans qu'il ne me voyent donc le vigil et le directeur on dit a la police que je n'avais rien pris , on est descendu au commissariat car le magasin a porté plainte contre mes amis , la bas il on reconnus les fait et montré qui a volé quoi ,mais aucun d'eux a reconnu pour la bouteille , ils ont eu une convocation au procureur et moi rien du tout il on juste pris ma deposition et mes amis seront juger pour vol simple et non en reunion , risque t 'il de me convoquer pour la bouteille que personne reconnais avoir volé ? sachant que les articles on été payer et que le magasin a déclaré que je n'avais rien dérober ?merci pour vos reponses

Par **louison123**, le **20/03/2014** à **17:55**

Ah là là, vous frisez la correctionnelle, non cette fois çï, vous ne risquez rien mais dîtes vous que vous avez eu de la chance, alors ne tentez pas le diable.